



Demande de régularisation d'un CNF

Par **xave80**, le 17/05/2023 à 13:58

Ma situation est vraiment compliqué !! je suis Francais de souche (CNF à l'appuis) ! mes deux enfants sont nés à l'étranger (Senegal et Gabon) inscrit a leur naissance à a l'ambassade de France avec acte de naissance etc... un fonctionnaire de l'ambassade au Sénégal ou mon fils a été enregistré m'a dit de faire une demande de CNF pour être tranquille par la suite selon ses propres mots !!! l'erreur de ma vie de l'avoir écouté !!! j'ai donc fait une demande ! mais sans réponse après des mois et des mois !! j'ai du quitté le pays ou je résidé à l'époque sans obtenir encore une réponse !! entre temps j'avais établi un passeport et piece d'identité (deux fois renouvelé sans problème depuis 2010 !^) mes enfants ont 12 et 14 ans ! et quand j'ai voulu refaire leur passeport et PI et demandé un acte de naissance il y a 3 ans en 2020 ! qu'elle fut ma surprise quand le consulat du Bénin ou je me trouve actuellement avec mes enfants m'a appelé pour me dire qu'il venait de recevoir un refus d'établir toutes pieces d'identités car la demande CNF a été refusé pour cause que je n'ai pas produit les documents qu'ils m'ont demandé dans une lettre envoyé à l'ambassade de France qu Sénégal à l'époque ou je résidais ! (lettre que je n'ai jamais reçu !!!) j'ai donc envoyé suivant aprés information une lettre recommandé au tribunal de grande instance de Paris pour demander un recourt gracieux comme ils disent pour qu'ils m'envoient au moins les pieces qu'ils demandent et me débloquer la situation !! mais rien !! aucune réponse !!! impossible de les contacter ni par téléphone !! c'est vraiment une honte !!! cela fait donc 3 ans que mes enfants sont sans papiers Francais et donc pour voyager je vous laisse imaginer les déboire !!! et dans l'impasse complet !! j'ai du prendre un avocat (3000 euros !!) pour m'aider dans mes démarches ! mais elle a l'air d'être aussi perdu que moi au final !! et jusqu'à ce jour aucune réponse du tribunal de grande instance pour au moins nous donné la copie du dossier pour savoir les pièces qu'ils nous réclament et débloquer ce "verrou" administratif qui bloque toute civilité à mes enfants !! c'est un véritable scandale et un vrai parcours du combattant !! je suis désespéré !! personne n'est capable de me donner la marche à suivre et ce qui est le plus révoltant c'est que vous ne pouvez même pas vous déplacer pour avoir des renseignements ni même un numéro de téléphone ou l'on pourrait suivre ce dossier !!! rien !! rien un véritable scandale !! alors quand on voit des milliers de migrants arrivés chez nous à laquelle ont donne, papiers, carte de crédit et autre et pour mes enfants FRANCAIS le parcours du combattant pour avoir une simple PI ou passeport !! une honte !! si vous avez une solution , je suis à votre écoute !!! merci à vous et bonne journée !!